18 Année - N° 3488 Le N° 0 25 c. PARAIT LE SAMEDI 5 Septembre 1936

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur - M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

POUR L'ESPAGNE

Nous écrivions, ici-même :

« Au lieu de formuler avec passion des injonctions qui, si elles étaient suivies d'effet, transformeraient la guerre civile espagnole en une effroyable mêlée européenne, ne conviendrait-il pas que tous les hommes de bonne volonté unissent leurs efforts auprès des deux parties en guerre pour obtenir le salut des otages, le respect des non-combattants, pour obtenir que, de part et d'autre, dans cette lutte si horrible, on ne perde pas tout sentiment d'élémentaire humanité ? Faire cesser les massacres d'otages, l'exécution des prisonniers, voilà l'œuvre qui s'impose. Ceux qui l'accompliraient mériteraient la reconnaissance des deux groupes qui se battent sur le sol espagnol ».

Nous n'avons pas prêché dans le désert. Les entretiens qui viennent de s'ouvrir à Hendaye entre les ambassadeurs de France, d'Argentine, d'Angleterre, de Belgique et des Etats-Unis, et les ministres de Hollande, de Norvège, de Tchécoslovaquie, de Finlande et de Suède sont suivis avec espoir par tous ceux — et ils constituent l'immense majorité du monde civilisé — chez qui nul sentiment ne saurait prévaloir sur l'horreur que leur font éprouver les cruautés que l'on commet, chaque jour, au delà des Pyrénées.

L'objet des délibérations d'Hendaye est d'obtenir la fin des exécutions, du massacre des prisonniers, de l'incarcération des otages, la protection des populations civiles.

Pour ne pas approuver et soutenir un tel effort il faudrait être dénué de tout sentiment d'humanité. Il faudrait avoir perdu, au bénéfice d'on ne sait quelles passions partisanes, tout ce qui constitue la dignité humaine pour demeurer indifférent devant une pareille initiative ou même pour ne pas en souhaiter ardemment la réussite.

Rien ne pourra jamais justifier les actes abominables qui sont chaque jour accomplis sur le sol espagnol. La guerre civile, la guerre quelle qu'elle soit, n'est-elle donc pas assez horrible en soi pour qu'il faille encore — quand, hélas ! elle n'a pu être évitée — souhaiter qu'elle *s'humanise* ! A quel degré la haine peut-être atteinte pour se traduire non pas une fois mais régulièrement systématiquement, pendant des semaines, par des massacres inutiles, par des supplices ?

Les représentants diplomatiques réunis à Hendaye ont déjà envoyé un appel à Madrid et à Burgos. Il serait horrible de croire que cet appel ne sera pas écouté !

LE VIIme CONGRÈS de l'Union des Associations de Mutilés, A. C. et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes

Par une heureuse inspiration l'Union départementale des mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre des Basses-Alpes a choisi cette année pour y tenir son congrès annuel, la plaisante cité de Castellane, dont le renom de bon accueil est si justement mérité.

L'aimable petite ville a pris son aspect le plus avenant pour recevoir des centaines de délégués venus par dizaines de cars de toutes les parties du département.

Des banderoles souhaitant la bienvenue et proclamant les consignes d'union flottent à travers les rues de la ville et la place de la Grave, au pied du roc majestueux, n'est bientôt qu'un immense garage ou se rassemblent les voitures et les cars.

Le Conseil de l'U. M. A. C. de Castellane a bien fait les choses et avec un soin méticuleux il a veillé à tous les détails de l'organisation de cette importante manifestation. M. Buffet-Delmas, président de l'Union départementale, avoué à Forcalquier, en ouvrant la séance du congrès en fit l'élogieuse remarque.

« Pour la dix-septième fois, vous êtes venus des vallées les plus lointaines dans cette charmante et pittoresque cité de Castellane, tenir vos assises annuelles. Je félicite l'U. N. C. de Castellane pour l'excellente organisation qu'elle a assurée.

Au tableau d'honneur de ces efforts citons donc le Conseil d'Administration et l'U. N. C. de Castellane MM. Chauvin André, grand mutilé, président ; Louis Moirac, vice-président ; Louis Blanc, trésorier, Gaston Honnorat, trésorier-adjoint ; Paul Robert, mutilé, secrétaire général de la mairie, secrétaire et les membres Louis Roustan, André Imbert, Justin Clariond, Albert Philippe, Tancrède, etc.. etc..

Après avoir donné connaissance du rapport moral et financier de l'U. M. A. C. au cours des quelques mois de sa gestion, Buffet-Delmas, soumet pour ratification à l'assemblée certaines mises au point des statuts proposées par le Conseil d'administration.

Collomb, président d'honneur de l'U. M. A. C. affirme la volonté des mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre de faire respecter leurs droits dans la dignité, car ils veulent vivre et l'ont mérité.

De même le camarade Marcel Delaye après avoir démontré les graves atteintes portées à la loi du 31 mars 1919 par les dispositions de l'article 87 de la loi de Finances du 28 février 1933, un ordre du jour demandant l'abrogation immédiate de cet ardicle est voté à l'unanimité.

Le camarade Lieutier, vice-président de l'Amicale de Sisteron, fait un remarquable exposé sur la question ayant trait à l'attribution de la carte du combattant.

Le camarade Marrou, de Forcalquier, dans un rapport des plus documenté donne toutes précisions utiles aux camarades sur les avantages qui leurs sont offerts par l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation.

L'ordre du jour appelle ensuite le rapport du camarade Lévesque, Président de la Section de la Mutuelle Retraite des A. C. des Basses-Alpes, qui, après un exposé très intéressant, conclu en proposant à l'assemblée l'adoption de vœux divers qui sont adoptés à l'unanimité.

La parole est enfin à notre camarade Blanchard, professeur à la Faculté de Montpellier, délégué de l'Union fédérale.

Après avoir apporté aux congressistes bas-alpins le salut du million d'adhérents membres de l'Union fédérale, M. Blanchard prétextant du souci exprimé par les anciens combattants : respecter leurs droits, dit notamment : « qu'il serait paradoxal qu'un gouvernement qui proclame qu'il poursuit une expérience d'extension du pouvoir d'achat de chacun ne commence pas par rétablir les droits acquis et injustement mutilés des anciens combattants. On nous a dit de prendre patience jusqu'au 1er novembre. Nous acceptons ce rendez-vous, mais si à cette date les promesses ne sont pas tenues, nous passerons aux actes pour réclamer nos droits, rien que nos droits, mais tous nos droits. »

« Dans la boue des tranchées comme sur la paille infecte des cantonnements un mot passait qui réveillait le courage: Debout et rassemblement. »

« Anciens combattants bas-alpins, vous qui êtes de la race incomparable des hommes de la montagne, je vous lance ces mots: « Debout et rassemblement pour la France et pour la paix ».

Une interminable ovation salua ce discours remarquable dont nous ne pouvons rapporter que quelques faibles échos. Entre-temps, M. Babillot, préfet des Basses-Alpes, accompagné de son chef de cabinet, M. Maurice Causeret, était arrivé de Digne et avait pris place sur l'estrade.

M. Buffet-Delmas, pour clore les travaux du congrès, en souligna tout l'intérêt et remerciant chaleureusement M. Blanchard fit appel à l'union de tous autour d'un grand idéal commun défini magistralement par l'orateur.

DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

Fidèle à un geste de reconnaissance pieuse dont M. Buffet-Delmas avait exprimé l'aimable sens, les congressistes, au nombre de 600 environ, se rendirent alors sur la place de la Gare et la rue Nationale jusqu'au monument aux morts, devant l'hospice, drapeaux en tête, le cortège silencieux, sur le passage duquel les têtes se découvraient s'avançait à travers la jolie ville.

Devant le monument aux morts, dans un silence religieux, M. André Chauvin réclama une minute de recueillement. M. Buffet-Delmas déposa, au pied de la stèle de granit, la splendide gerbe de l'Union Départementale, tandis que les drapeaux s'inclinaient. Ce fut tout, mais dans sa sobriété et sa simplicité voulue, cette cérémonie fut singulièrement émouvante

A 13 heures, à l'hôtel réputé du Levant eut lieu un grand banquet de plus de 600 couverts. Le Préfet entouré de toute les personnalités, présidait.

Au soir de cette journée il n'était pas un de ces innombrables visiteurs qui ne se fut plut à vanter le charme naturel de Castellane et la cordialité de ses habitants.

VISITE à l'HOPITAL DE SISTERON

Les membres du Bureau de la Société de Secours Mutuels des Dames de Sisteron sont allés ces jours-ci visiter l'hôpital sur l'invitation de leur Présidente, Mme Massot-Devèze, administrateur de service.

Aimablement accompagnées par M. Chauvin, économe, ces dames ont successivement parcouru les vastes salles de l'hôpital dont elles ont apprécié la bonne tenue et la parfaite propreté, la chapelle, la lingerie, les cuisines, la buanderie mécanique, les jardins et les dépendances.

Elles ont particulièrement admiré la belle ordonnance de la grande lingerie abondamment garnie de draps de lit et de linge de toute sorte.

Elles se sont ensuite entretenues amicalement avec les vieillards et les malades auxquels elles ont offert des gâteaux et autres douceurs. Ces friandises ont été fort bien acceuillies par les hospitalisés.

Ces dames se sont retirées enchantées de leur visite. Beaucoup d'entr'elles qui avaient entendu dénigrer systématiquement l'hôpital se sont rendu compte de la fausseté des bruits tendancieux trop souvent répandus dans le public au sujet de notre établissement hospitalier. Elles ont constaté avec plaisir que tous les services y fonctionnaient d'une façon très satisfaisante et en ont félicité M. Chauvin et ses collaborateurs.

Il serait souhaitable que les dirigeants des principaux groupements de notre ville vinssent à tour de rôle faire une visite du même genre. Rien ne vaut en effet la vision directe des choses pour détruire les fausses légendes et les préventions injustifiées.

Ajoutons que l'hôpital de Sisteron va être très prochainement transformé et modernisé. Les plans sont prêts, et sitôt les formalités indispensables accomplies, on commencera les travaux. Nous pouvons dire d'ores et déjà que notre hôpital ainsi transformé sera l'un des plus importants et des plus beaux de la région. La création de chambres payantes et l'adjonction d'un vaste établissement de Bains-douches ouvert au public complètera heureusement la rénovation projetée.

La Fédération Générale des Retraites

Voici les directives qui permettront aux retraités qui comprennent l'obligation de former un seul bloc d'adhérer à la Fédération Générale des Retraités.

Ils sont compris en cinq catégories :

1°) — Ceux, qui après leur mise à la retraite, ont continué à adhérer et à cotiser au syndicat aujourd'hui confédéré auquel ils appartenaient lorsqu'ils étaient en activité ; ils font partie de droit de la F. G. R. sans avoir à faire acte d'adhésion ni à envoyer aucune cotisation ; c'est le trésorier de leur syndicat qui la règlera.

2°) — Ceux qui font partie d'un groupement local de retraités ayant décidé d'adhérer à la Fédération Générale des Retraités : ils n'ont à faire qu'au trésorier de leur groupement.

3° — Ceux qui font partie d'un groupement de retraités n'ayant pas l'intention d'adhérer à la F. G. R. ils auront à envoyer à la F. G. R., 10, rue de Solférino, Paris, (7e) leur cotisation s'élevant à 12 frs. plus, pour cette année 3 francs qui seront ristournés aux sections départementales actuellement en voie de formation. Cette cotisation leur donne droit au service hebdomadaire de la « Tribune des Fonctionnaires » qui les tiendra au courant chaque semaine de l'action engagée en faveur des retraités, et dont l'intérêt par ailleurs n'est plus à démontrer.

4° — Ceux qui sont abonnés à « La Tribune du fonctionnaire » sans appartenir à aucun syndicat ni groupement : il suffira d'adresser au siège de la F. G. R. un supplément de 2 francs, plus 3 francs, qui seront remis, cette année, aux sections départementales, pour faire partie de la F. G. R.

5° — Ceux qui ne sont ni abonnés à « La Tribune des Fonctionnaires » ni membres d'un syndicat du groupement : ils n'ont qu'à envoyer les 12 francs, plus 3 francs pour être membres de la F. G. R. et recevoir hebdomadairement « La Tribune ».

Lorsque les sections départementales seront complètement organisées, les retraités des 3e, 4e, 5e, catégories seront intégrés dans la première ou la seconde.

La Fédération Générale des Retraités est en excellente voie de développement et grâce à toutes les bonnes volontés agissantes qui se groupent autour d'elle, elle prendra à bref délai une extansion considérable.

Fernand JAUFFRET-VEYAN.

P. L. M.
LA XIIme FOIRE DE MARSEILLE

A l'occasion de la XIIe Foire Internationale de Marseille, qui aura lieu du 19 Septembre au 5 octobre 1936, des billets d'aller et retour, comportant une réduction de 50 p. cent sur les prix des billets simples à place entière, seront délivrée ples à place entière, seront délivrés pour Marseille, les 19, 20, 21, 26 27, 28 septembre, 3, 4 et 5 octobre 1936, par toutes les gares situées sur

Lyon à Pas-des-Lanciers,
les sections de ligne de :
Lyon à Pont d'Avignon,
Avignon au Rove via Cavaillon et Port de Bouc,
Alès à Nimes,
Sète à Tarascon,
Grenoble à Valence,
Livron à Veynes,
Nyons à St-Paul-Trois-Châteaux,
Buis-les-Baronnies à Orange,
Orange à l'Isle-Fontaine-de-Vaucluse
Carpentras à Sorgues,
Cavaillon à Pertuis,
Apt à Cavaillon,
Cavaillon à Pertuis,
Briançon à Aix-en-Provence,
Digne à St-Auban,
Menton à la Garde,
Fontan-Saorge à Nice,
Grasse à Cannes,
Draguignan aux Arcs,
Carnoules à Gardanne,
Les Salins d'Hyères à la Pauline,
ainsi que les gares de Annecy, Chambéry, Genève et St-Etienne.

Les enfants de 3 à 7 ans paieront moitié prix.

Le voyage de retour devra s'effectuer au plus tard, par les derniers trains partant de Marseille, dans la journée du :
21 septembre pour les billets délivrés les 19, 20, et 21 septembre ;
28 septembre pour les bimllets délivrés les 19, 20 et 21 septembre,
5octobre pour les billets délivrés les 3, 4, et 5 octobre.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

MERCREDI 9 SEPTEMBRE,
TOUS, au CIRQUE KARMAH

PASSAGE de TROUPES. — Deux détachements du 6me groupe d'artillerie autonome seront de passage à Sisteron du 11 au 12 septembre courant. Le premier de ces groupes ciers; 18 sous-officiers; 200 hom comprend un effectif de 10 Offimes et 36 voitures.

Le deuxième est à l'effectif de 12 Officiers; 24 sous-officiers; 170 hommes et 50 véhicules.

Les hommes seront cantonnés dans les bâtiments communaux et les Officiers et Sous-Officiers seront logés chez l'habitant en commençant par **la route de Noyers, route de Ribiers, rue de Provence, etc...**

© VILLE DE SISTERON

Pouponnière. — La pouponnière est ouverte tous les jours de 8 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h. Les parents peuvent confier leurs enfants en toute tranquilité ils sont gardés, soignés par une infirmière diplomée de puériculture.

LES DEMANDES DE PERMIS DE CHASSE, sont en vente à la Librairie Lieutier, Sisteron.

Consultation de Nourrissons. — La consultation est ouverte aujourd'hui samedi 5 septembre de 10 à 11 heures.

Foire. — Lundi dernier se tenait dans notre cité la foire de la Saint-Barthélémy qui est certainement la plus importante de l'année. Durant toute la journée ce fut un va et vient de forains et de visiteurs ; les melons, ces excellents fruits de table, s'étalaient nombreux sur nos places et boulevards mais malgré leur abondance ces cucurbitacés tenaient leur prix même le soir, après la foire. Un temps magnifique et chaud présidait à la tenue de cette foire qui provoqua de nombreuses affaires dans le petit commerce comme dans le grand commerce. Comme toujours nos rues subirent l'assaut des embouteillages toute la journée.

Voci la mercuriale :

Bœuf, 3,50 à 4 frs. ; vache, 3 ; veaux, 6 à 7 ; montons, 3,75 à 4 ; brebis, 3 ; agneaux broutards, 5,25 à 5,50 ; agneaux anglaisés, 6 à 6,25 ; porcs gras 7 à 7,25 ; porcelets, 8 à 9 ; le tout au kilo.

œufs, 5,50 à 6 frs. la douzaine ; poulets, 25 à 30 frs. la paire ; poules 15 frs. pièce ; pigeons, 6 à 6,50 la paire ; perdreaux, 10 à 12 francs. lapin de champ, 12 frs. ; lièvres, 35 à 40 frs. ; blé 179 frs. ; avoine, 80 à 85 frs ; orge, 80 à 85 frs. ; seigle, 80 frs. ; pezotes, 80 à 90 frs. sainfoin, 100 frs. ; vesces, 100 frs. le tout aux 100 kilos ; laine 3 à 3,50 le kilo.

AVIS aux CHASSEURS

L'adjudicataire de la Montagne de Briasc, commune d'Entrepierres, informe les chasseurs que la Chasse est rigoureusement interdite dans la dite montagne.

L'Adjudicataire.

Permis de Chasse. — *Remboursement partiel.* — L'article 4 de la loi du 13 Août 1936 (J. Officicie du 14, page 8738 a réduit de 74 à 50 francs le prix des permis de chasse départementaux et prévu ue cette réduction serait appliable à compter rétroactivement du 1er juillet 1936.

Les personnes auxquelles des permis de chasse ont été délivrés au tarif de 74 frs. pour la période du 1er juillet 1936 au 30 juin 1937 bénéficieront donc rétroactivement du nouveau prix et auront droit à la restitution d'une somme de 24 frs. représentant la différence entre le coût de leur permis et le tarif actuel.

Les restitutions seront faites d'office sans que les intéressés aient à les demander.

Chaque ayant droit sera informé le moment venu, de la délivrance de son mandat de remboursement ; il pourra en obtenir le paiement au bureau de l'enregistrement de son domicile, sur simple présentation de son permis et sans autre frais que ceux du timbre de la quittance du montant de la restitution.

ON DEMANDE

UNE JEUNE FILLE de 20 à 25 ans. sérieuse, bonne à tout faire, connaissant la cuisine. Pressé.

S'adresser au bureau du journal.

Accident. — Samedi soir, le jeune Gallego Reymond, agé de 14 ans, était monté à bicyclette, a été en s'engageant sur la route n° 85, à la sortie nord de notre ville, heurté par une automobile conduite par son propriétaire, M. Levez Arthur, de nationalité américaine. Le docteur Tron, appelé a lui donner des soins, a constaté une fracture à l'avant-bras gauche et diverses contusions qui, pense-t-il, ne mettent pas ses jours en danger.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche, Pharmacie Bœuf, Rue Droite.

Beau Geste. — Notre sympathique camarade Paulin Turrel, de Mison, membre de l'A. des M. et A. C. de Sisteron, à l'occasion du mariage de sa fille Lucienne avec M. Jean Constant, de Baratier (Hautes-Alpes) a versé la somme de 50 frs. à la caisse des intéressantes victimes de la guerre.

En remerciant M. et Madame Paulin Turrel de leur gracieux geste la commission de l'Amicale des Mutilés et A. C., adresse aux nouveaux époux, ses félicitations et ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Les Cinémas. — Nous pouvons considérer comme touchant à sa fin la série des fêtes qui ont été élaborées au cours du bel été qui se termine sous le climat toujours merveilleux de la gavotine. Nous ne voulons pas, certes, hâter la fin de cet été que nous souhaitons voir passer l'niver à Sisteron, mais il y a des évènements qui ont leur époque immuable et la réouverture des cinémas est comprise dans la rose des vents cinématographiques.

Mercredi soir, les Variétés donnaient en représentation un film prolétarien « La Vie est à Nous » qui attira dans la salle la foule des grands soirs. On nous assure que la réouverture officielle des variétés aura lieu le jeudi 10 Septembre.

C'est aussi jeudi 10 septembre, que le Casino-Cinéma fera sa réouverture avec au programme deux grands films.

Les cinéastes bien renseignés nous disent que la direction du Casino et celle des Variétés, ont fait, pour la prochaine saison cinématographique, un choix judicieux de films de tout premier ordre. Acceptons-en l'augure avec satisfaction.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Le Cirque KARMAH

sera mercredi prochain dans notre ville. Il donnera une seule et unique représentation et d'après les renseignements que nous avons, c'est un spectacle unique que donnera le Cirque KARMAH, car cet établissement vient avec tout son matériel se composant d'une piste et d'une scène spectacle varié et sans arrêt les numéros se succèdent à une allure accélérée, soit sur la scène, soit sur la piste.

Parmi les plus curieux, il faut noter LE FAKIRISME DEVOILE, tous les trucs des Fakirs expliqués, l'homme électrique, le fameux clown ANDRE dans son imitation de

GROCK

la vedette mondiale, les animaux dressés par

RAOUL

la femme volante, une course de taureaux, pantomine comique par toute la troupe, les ballets fantastiques, etc.. etc..

Nous allons enfin assister pour la première fois à un spectacle réellement surprenant et nous engageons vivement les amateurs de nouveautés et curiosité à ne pas manquer cette occasion unique.

Etat-Civil

du 28 Aout au 4 Septembre

NAISSANCES

Pierre De Luca, rue Saunerie.

PUBLICATION DE MARIAGES

Maxime Augustin Yves Blanc, cultivateur, demeurant et domicilié à Saint-Geniez (Basses-Alpes) et Céline Alix Victorine Plume, institutrice demeurant et domiciliée à Sisteron.

MARIAGES

Louis Albert Raphael Imbert, maçon à Sisteron et Caterina Mazzoléni, s. p., demeurant et domiciliée à Sisteron.

DÉCÉS

Marie-Thérèse Séraphine Morard, veuve Debourge, 81 ans, Hôpital ; Colombe Magdeleine veuve Siard, 71 ans, rue de la Mission.

REMERCIEMENTS

Les familles SIARD et LOUIS dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décés de

Madame Veuve **SIARD Louis**

leur mère regrettée, les prient de trouver ici, l'expression de leur gratitude émue.

Chiffre d'Affaires. — La perception sur le chiffre d'affaires sera perçu, à Sisteron, le mardi 8 septembre, dans les conditions habituelles.

NOYERS

FETE PATRONALE

des 5, 6, 7 et 8 Septembre 1936.

Samedi 5. — à 20 heures, Retraite aux Flambeaux.

Dimanche 6. — à 6 heures, Réveil en Fanfare. à 16 heures, grand bal public avec un orchestre choisi. A 21 heures, Brillant feu d'Artifice, tiré par la maison Pons, à Sisteron ; à 22 heures, reprise du Bal, fête de nuit, illuminations diverses.

Lundi 7. — à 16 heures, Jeux divers et courses pédestres ; Bal public ; à 20 heures, Farandole et fête de nuit.

Mardi 8. — Grand Concours de Boules, 1er prix : 200 francs et la moitié des mises ; 2me prix : 100 francs et l'autre moitié des mises. Les mises sont fixées à 10 francs par équipe de 3 joueurs. Se faire inscrire à la mairie à 10 heures précises, lancement du but à 10 h. 30. — à 14 heures 30, Deuxième Concours de Boules, 1er prix, 100 francs et la moitié des mises ; 2me prix : l'autre moitié des mises. Les mises sont fixées à 10 francs par équipe de 3 joueurs ; à 16 heures, Concours de quadrettes, prix 30 frs. francs et les mises fixées à 1 franc par joueur.

Le meilleur acceuil est réservé aux visiteurs. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Maire : BLANC Marcel

Le Comité :

Clément, Eyssautier, Bouchet.

MOUSTIERS-Ste-MARIE

LES FETES. — Le 8 Septembre à l'occasion de la fête locale aura lieu à Moustiers une représentation de gala.

LE CHEMINEAU

avec Philippe Rolla, du Théâtre National de l'Odéon.

Nombreux seront les amateurs du beau spectacle qui viendront assister à la représentation de l'immortel chef d'œuvre de Jean Richepin, de l'Académie Française.

La représentation commencera à 14 h. 45, elle aura lieu en plein air.

Le prix des places est fixé à 15, 10 et 5 francs. La location est ouverte, sans augmentation du prix des places. Pour tous renseignements téléphoner au 7 à Moustiers.

Les fêtes débuteront la veille par la réception de la *Maintenance de Provence*.

Pendant toute la durée des fêtes il y aura grand bal, chant, concert, farandole. Le 9 aura lieu un grand concours de boules organisé avec une formule nouvelle. Chaque équipe gagnant une partie aura ses mises remboursées et les autres équipes gagnantes auront un prix à chaque partie gagnée.

Rien n'a été négligé et souhaitons un franc succès qui corresponde à l'effort des organisateurs.

VARIETES-CINEMA

C'est jeudi 10 septembre que le cinéma des Variétés rouvrira ses portes.

Une vie Secrète

film passionnant magistralement interprété par Adolphe Menjou et Barbara Slanwick.

Equipement sonore entièrement remis en état.

Salle fraîche — — Boissons fraîches

CASINO-CINEMA

Deux grands films au programme

La petite Shirley Temple, dans

LA PETITE MISS

Sylvia Sidney, dans

MARY LA FUGITIVE

Vente Volontaire

aux Enchères Publiques

d'Importants Immeubles

situés sur les communes de

MISON (B.-A.), du POET et d'UPAIX (H.-A.)

dépendant de la succession de M. Aimé SARLIN en son vivant, negociant à Gap

Adjudication fixée au DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 1936, à 13 heures 30, en la Mairie du Poët, par le ministère de Me CHAUVET, notaire à Gap

I. Sur la commune de Mison

PREMIER LOT

UN DOMAINE

dont le centre d'exploitation est au quartier des Comtes, comprenant : une maison principale composée de rez-de-chaussée et écurie ; au premier étage : 4 pièces ; au deuxième étage : 1 pièce, débarras et pigeonnier ; une buanderie et une grande remise attenante au couchant ; Et diverses autres bâtiments d'exploitation et diverses terres, le tout d'une contenance de 8 hectares 33 ares 85 centiares.

Mise à prix : 50.000 fr.

II. Sur la commune du Poët

DEUXIEME LOT

Un vaste tènement d'immeubles

situé dans le village du Poët, composé de GRANDS BATIMENTS d'EXPLOITATION comprenant : UNE GRANDE REMISE de 24 x 12 une remise de 13,30 x 6 ; une bergerie ; un hangar ouvert ; une grange sur toute la longueur du bâtiment ; ensemble une cour, une aire et un vaste tènement de nature prairie.

Mise à prix : 35.000 f.

TROISIEME LOT

UNE ECURIE de 6,30 x 7 avec grenier à foin, y compris le terrain situé au sud de cette écurie.

Mise à prix : 1.000 f.

QUATRIEME LOT

Une Maison

dite *Maison Paternelle* située dans le village du POET, comprenant : 2 étages sur rez-de-chaussée, ayant au rez-de-chaussée : une grande écurie ; au 1er étage : 1 pièce avec grande alcove et réduit ; au 2me étage : 2 pièces, galetas au-dessus, eau courante, électricité, W. C.

Mise à prix : 3.000 fr.

CINQUIEME LOT

UNE ECURIE de construction récente avec grenier à foin de 6,70x5.

Mise à prix : 3.000 fr.

SIXIEME LOT

Une belle Maison

située dans le village du POET, dite *La vieille Cure* ou *Le Château,* comprenant : au sous-sol : deux caves ; au rez de chaussée : 5 pièces et 1 magasin avec entrepôt et réduit à la suite ; au 1er étage : 5 pièces et 1 grand débarras ; au 2me étage : 1 chambre de bonne et deux grands galetas. — Eau courante, Electricité et W. C.

Mise à prix : 50.000 fr.

SEPTIEME LOT

Terrain

a usage de BOULODROME d'une contenances de 17 ares 27 centiares, y compris une parcelle de prairie.

Mise à prix : 12.000 f.

HUITIEME LOT

Une prairie

de nature potager, verger et prairie contenant 200 arbres fruitiers, avec pavillon comprenant : écurie, une pièce habitable et un pigeonnier.

Mise à prix : 18.000 f.

NEUVIEME LOT

Une propriété

de nature vigne, potager et verger, close de fil de fers, au lieu dit *Morelle* ensemble une source et un réservoir.

Mise à prix : 12.000 f.

DIXIEME LOT

Une propriété

de nature vigne, dite *Vigne de la Croix* en bon état, d'une contenance de 50 ares 30 centiares.

Mise à prix : 3.500 fr.

ONZIEME LOT

UNE PRAIRIE et LANDES, en partie à l'arrosage, au lieu dit *La Pièce*, d'une contenance de 1 hectare 51 ares 90 centiares.

Mise à prix : 3.500 fr.

DOUZIEME LOT

UNE PARCELLE de pré au lieu dit *La Fontaine,* d'une contenance de 13 ares 35 centiares.

Mise à prix : 2.000 fr.

TREIZIEME LOT

UNE PARCELLE de pré à l'arrosage, située en bordure de la Route Napoléon et du chemin des Fourniers, d'une contenance de 47 ares 60 centiares.

Mise à prix : 4.000 fr.

QUATORZIEME LOT

UNE PARCELLE DE PRE, à l'arrosage, au lieu dit l'*Aumaille,* d'une contenance de 50 ares 15 centiares.

Mise à prix : 2.000 fr.

QUINZIEME LOT

UNE PROPRIETE de nature landes et blache, au lieu dit la *Moutarde,* de 77 ares 56 centiares environ.

Mise à prix : 1.000 fr.

SEIZIEME LOT

UNE PROPRIETE de nature labour, au lieu dit les *Blaches* de 53 ares 15 centiares environ.

Mise à prix : 2.000 fr.

DIX-SEPTIEME LOT

UNE PROPRIETE de nature labour et jardin, à l'arrosage au quartier des Blaches, de 3 hectares 10 ares 20 centiares.

Mise à prix : 4.500 fr.

DIX-HUITIEME LOT

UNE PARCELLE DE TERRAIN de nature bois taillis, au lieu dit le *Devèze* de 1 hectare 46 ares.

Mise à prix : 800 fr.

DIX-NEUVIEME LOT

UNE AUTRE PARCELLE de bois taillis, dite *Bois des Blaches,* de 81 ares 10 centiares.

Mise à prix : 1.000 fr.

VINGTIEME LOT

UNE PROPRIETE de nature luzerne, à l'arrosage, au quartier du *Plan* de 92 ares 95 centiares.

Mise à prix : 5.000 fr.

VINGT UNIEME LOT

UNE PARCELLE de nature labour, à l'arrosage, au quartier du *Plan,* de 20 ares 30 centiares.

Mise à prix : 1.000 fr.

VINGT DEUXIEME LOT

UN AUTRE TERRAIN de même nature, séparé du lot précédent par le chemin du *Pertuizet,* de 57 ares 36 centiares.

Mise à prix : 1.500 fr.

© VILLE DE SISTERON

VINGT TROISIEME LOT

UNE PROPRIETE au même quartier, à l'arrosage de 1 hectare 32 ares.

Mise à prix : 5.000 fr.

VINGT QUATRIEME LOT

UNE PROPRIETE au même quartier, à l'arrosage, d'une contenance de 85 ares 50 centiares.

Mise à prix : 3.500 fr.

VINGT CINQUIEME LOT

UNE PARCELLE au même quartier, séparée du lot précédent par une bande de terrain appartenant à Monsieur Justin BARDONNENCHE, de 54 ares 90 centiares.

Mise à prix : 5.000 fr.

VINGT SIXIEME LOT

UNE PARCELLE de Sainfoin, au même quartier de 11 ares 40 centiares.

Mise à prix : 500 fr.

VINGT SEPTIEME LOT

UNE PARCELLE de blé et Luzerne au même quartier de 1 hectare 70 ares 50 centiares.

Mise à prix: 3.000 fr.

VINGT HUITIEME LOT

UNE PARCELLE de blé et sainfoin, située à la suite du lot précédent de 1 hectare 74 ares 95 centiares.

Mise à prix : 3.000 fr.

VINGT NEUVIEME LOT

UNE PARCELLE de nature labour, au lieu dit *La Chapelle*, de 98 ares 20 centiares.

Mise à prix : 3.000 fr.

TRENTIEME LOT

UNE PROPRIETE de Luzerne, à l'arrosage, située au quartier de la *Fontaine*, de 79 ares 6 centiares.

Mise à prix : 3.000 fr.

TRENTE UNIEME LOT

UNE PROPRIETE de nature labour et landes au lieu dit *Grêle*, de 2 hectares 35 ares 10 centiares.

Mise à prix : 4.000 fr.

TRENTE DEUXIEME LOT

UNE PARCELLE de nature prairie, lieu dit *Saint-Martin*, de 33 ares 76 centiares.

Mise à prix : 2.000 fr.

TRENTE TROISIEME LOT

UNE PROPRIETE de nature pré, située au même quartier de 1 hectare 5 ares 1 centiare.

Mise à prix : 4.000 fr.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Me CHAUVET, notaire, ou à Mes WILHELM et SOLEIL, avoués à GAP.

Pour extrait :
G. WILHELM, avoué.

Etude de Me BOREL, notaire à Manosque (B.-A.)

A VENDRE

DANS IMPORTANT CENTRE
Basses-Alpes

Fonds de commerce d'épicerie

et ARTICLES D'ALIMENTATION
gros, demi-gros

grand local très bien placé, Très bas prix, marchandises prix de facture ou même sans marchandise.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BOREL, notaire à Manosque.

Aux Oppressés

En toute saison, les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés ; aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte 5 fr. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

Lectures pour tous

Comme celui d'Août, le numéro de septembre des *Lectures pour Tous* sera remboursé à tout acheteur. Vous y lirez le *Mariage manqué, charmant* récit historique ; un tableau tragique du *Terrorisme dans le monde*; *les Dernières scènes de la vie de Bohême*, souvenirs d'Hugues Delorme, etc...

Reconnue la plus efficace par les sommités agricoles
La réclamer à votre fournisseur habituel
Pour le traitement à sec demandez **Le "VITRIOLEX SAINT-ÉLOI"**

Crédit à l'Épargne

Société de capitalisation
Siège social à Lyon

Mme TRUPHÈME Julia

en tournée à SISTERON du 10 au 15 de chaque mois chez *Madame IMBERT*, buraliste.

Pour tous renseignements s'adresser : 15 *Avenue de Provence* LARAGNE.

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire au Laboratoire de M. Auguste VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

Si vous souffrez
d'une AFFECTION quelconque
DE L'ESTOMAC, DU FOIE
— DE L'INTESTIN —
Faites annuellement une cure avec

l'Elixir C. KOI

(à base de plantes alpestres)

qui est un
RÉGÉNÉRATEUR
et un ***RÉGULATEUR***
des Fonctions Digestives

Il est anti nerveux et parfait dépuratif

C'est un remède qui mérite d'être connu et qui fait merveille

PRÉPARÉ PAR
M. Charpenel, pharmacien, Sisteron
TOUTES PHARMACIES

UN COMMERÇANT avisé
fait de la publicité dans
«Sisteron-Journal»

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE 0.85 et 1.97

AGENCES
SISTERON
BRIANÇON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

AMATEURS DE T.S.F. PHILIPS:
● Voici un
POSTE DE SECOURS
contre tout souci...

● Réparations sous garantie et hors garantie.
● Toutes pièces de rechange.
● Forfait annuel d'entretien.
● Toutes reprises.

STATION-SERVICE PHILIPS

Prix et renseignements et démonstration à domicile sur simple demande et sans engagement

C. FIASTRE et M. SCALA
Distributeurs
Officiels Agréés et Diplômés
6, Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 3 et 101

Station service pour réparations postes toutes marques avec outillage —«»— perfectionné —«»— Fournitures générales pour T. S. F. Ampli, etc.. etc.,

LAMPES ECLAIRAGE PHILIPS
Economie 40 0/0.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.
De tels résultats **garantis toujours par** écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

LARAGNE 17 sept. de 11 h. à 2 h. Grand hôtel Moderne
SISTERON lundi 21 sept. de 9 à 2 h. Modern hôtel des Acacias
FORCALQUIER, jeudi 1er Octobre, de 9 h. à 2 h. hôt. des Voyageurs
DIGNE, samedi 3 octobre, hôtel Boyer-Mistre.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de Couches, guérira sûrement rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la Femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

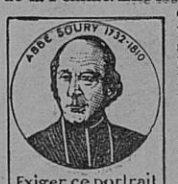

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac, ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, soit malaises du

RETOUR D'AGE

doit, en toute confiance, employer la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
car tous les jours elle guérit des milliers de désespérées.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon } Liquide / Pilules { 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer

14

Armes et Munitions

ARTICLES de CHASSE
Spécialité de Cartouches Chargées

L. BOCCARON
— Rue Droite — SISTERON —

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
CHIRURGIEN-DENTISTE
13, Rue de Provence — SISTERON
Cabinet ouvert tous les jours

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

LES ALMANACHS de LISETTE, de PIERROT et de GUIGNOL sont en vente à la Librairie Lieutier

---

Maison A. VERNET

Nouveautés - Confection
18, Rue Droite, 18 — SISTERON

TOUTES LES NOUVEAUTES D'ETE EN TISSUS ALBENE, PIQUE D'ALBENE, CLOQUE TOUS COLORIS MODE, IMPRIMES SOIE NATURELLE
—«o»— GRAND CHOIX DE CORSETS ET CEINTURES —«o»—
—«»— DEPOSITAIRE DES GAINES ET CEINTURES SCANDALE
TISSUS VELNA ET LIN POUR ROBES PRATIQUES —«»— —«

Occasions spéciales :

Service de table, grand teint, à partir de **19 fr. 95**
Torchons, grand teint, belle qualité, la douzaine **11 francs**
Bas fil à partir de **4 fr. 75, 7 fr. 50 et 9 fr. 90**
Bas rayonné, très belle qualité à **12 fr. 50**

Pour tout achat on donne le TIMBRE PRIMALUX

S'adresser en confiance à l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléph. 1.10

ASSUREZ-VOUS

contre l'incendie
R. C. Seine nº 76.483

- contre la grêle -
R. C. Seine nº 76.482

- sur la vie -
R. C. Seine nº 84.325

contre les accidents
R. C. Seine nº 84.324

- contre le vol -

A
L'ABEILLE

Alphonse ALIBERT, agent général,
11, rue de Provence — SISTERON
TELEPHONE 80 TELEPHONE 80

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— Avances aux Eleveurs —
R. C. SEINE 64.462

© VILLE DE SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Gde Teinturerie «VITE & BIEN» Nice

Livraison Rapide — Travail très soigné — Prix très modérés

Dépot à Sisteron Ets ROUX et SIAS

RUE PAUL ARENE — Tél. 1.32

Nettoyage, Teinture tous vêtements — Tentures, Couvertures — Rideaux — Tulle — Lingerie fine — Faux cols et Manchettes.

LA

SIMCA 5 vient de sortir **9900 f.**

VENTE A CREDIT 300 frs par mois

Voiture 4 vitesses, roues avant indépendantes, frein hydraulique, appareillage électrique 12 volts.

FIAT 6 HP à partir de 14.900 fr.

-- 11 HP à partir de 28.900 fr.

Pour tous renseignements s'adresser au concessionnaire exclusif

M. AUBERT, à Vaumeilh — Téléph. 5

ou à ses agents de Sisteron, Manosque, Forcalquier et Laragne (H.-A.)

Vente à Crédit - Echange - Reprise

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station : *Café du Commerce, Télép.* 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE D'ETE

(à partir du 27 Juin 1936)

Matin

Sisteron	6 h. 50	Digne	7 h. 55
Digne	8 h. 30	Sisteron	9 h. 35

Soir

Sisteron	12 h. 40	Digne	13 h. 50
Digne	16 h. 50	Sisteron	18 h.

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

N. -B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec: 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 12 h. 40 *assure la correspondance avec* L'Autorail DIGNE - NICE

Tous les IMPRIMÉS, Toutes les FOURNITURES Scolaires et de Bureaux sont à l'Imprimerie-Papeterie P. LIEUTIER 25, rue Droite — SISTERON

COMPAGNIE DES Transports CITROEN DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 518

Ligne N° 2 — GAP — MARSEILLE

en correspondance à Gap à 10 h. 45

avec Corps - La Chapelle - St-Firmin - St-Bonnet et N.-D. de la Salette

Gap	6 h.	— 16 h.	Marseille	6 h. 30	— 16 h.
Sisteron	7 h.	— 17 h.	Aix	7 h. 1/4	— 16 h. 45
Manosque	8 h. 1/4	— 18 h. 15	Manosque	8 h. 1/2	— 18 h. 15
Aix	9 h. 15	— 19 h. 15	Sisteron	9 h. 1/2	— 19 h. 20
Marseille	10 h. 15	— 20 h. 15	Gap	10 h. 1/2	— 20 h. 20

Ligne N° 4 — GAP — NICE

Gap	6 h.	Nice	12 h.
Sisteron	7 h.	Cannes	13 h.
Digne	8 h.	Grasse	13 h. 30
Saint-André	9 h. 15	Saint-André	16 h.
Grasse	11 h. 15	Digne	17 h.
Cannes	11 h. 45	Sisteron	18 h.
Nice	12 h. 40	Gap	19 h. 15

LIGNE No 4 bis — GAP - NICE — par Digne, Annot et Puget-Théniers

Gap	11 h. 30	Nice	7 h. 00
Sisteron	12 h. 30	Annot	9 h. 00
Digne	13 h. 30	Digne	11 h. 30
Annot	15 h. 30	Sisteron	12 h. 30
Nice	17 h. 30	Gap	13 h. 30

LIGNE N° 5 — GAP - AVIGNON

Départ de Gap : 6 heures (car Marseille). Correspondance à 7 h. 30 à Peyruis. Avignon arrivée à 10 h. 30 (entreprise Christine). Départ Avignon : 15 h. 30 (entreprise Christine) Correspondance à 18 h. 30 à Peyruis. Gap arrivée 20 h. 30 Car Marseille.

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Devis pour excursions sur demande

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1936

l'Automobile de France

Marque qui s'impose

Production des plus puissantes Usines d'Europe

La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique

ATELIER DE REPARATIONS le mieux outillé de la Région

(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange

(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres familiale et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture ardente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA GD SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super-aérodynamique
LA NERVASTELLA GD SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super-aérodynamique

VENTE A CRÉDIT avec le concours de la D.I.A.C., 47 bis, Avenue Hoche, à PARIS
Renseignements et essais gratuits à nos Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

RENAULT

l'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL - LIEUTIER, 25, RUE DROITE, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON